



**COMMISSION D'HYDROLOGIE**

*BUREAU DU PRÉSIDENT*

**COMMISSION FOR HYDROLOGY**

*OFFICE OF THE PRESIDENT*

Téléphone: Int'l + (613) 9669 4179  
Facsimilé: Int'l + (613) 9669 70 71  
E-mail: b.stewart@bom.gov.au

Climate, Consultative and Hydrological services Branch  
Bureau of Meteorology  
GPO Box 1289K  
MELBOURNE, Vic. 3001  
Australia

Notre réf.: CLW/HWR/CHy

GENÈVE, le 17 décembre 2008

Annexe: 1

**Première lettre circulaire**

Cher(e) collègue,

La treizième session de la Commission d'hydrologie s'est tenue à Genève du 4 au 12 novembre 2008. Elle a réuni 117 délégués venus de 52 pays et représentant les Services météorologiques et hydrologiques nationaux, ainsi que des représentants de 14 organisations internationales.

Plusieurs points de l'ordre du jour ont fait l'objet de discussions avant la session, ce qui a attiré 78 participants supplémentaires et permis d'enrichir les débats pendant la session. Par ailleurs, une nouvelle formule a été adoptée pour la documentation: les activités passées ont fait l'objet de documents d'information, les documents de session étant axés sur les décisions à prendre concernant les activités de la prochaine intersession. Les débats ont donc été davantage ciblés et tous les représentants ont largement contribué à la prise de décision.

**1. Rapport sur les activités passées**

On trouvera ce rapport à l'adresse suivante:

[http://www.wmo.int/pages/prog/hwrp/chy/documents/Rapport\\_des\\_activites.pdf](http://www.wmo.int/pages/prog/hwrp/chy/documents/Rapport_des_activites.pdf)

**2. Élection des membres du Bureau**

La Commission d'hydrologie a réélu, à l'unanimité, M. Bruce Stewart (Australie) au poste de président, et M. Julius Wellens-Mensah (Ghana) au poste de vice-président pour la prochaine intersession.

**3. Bénévolat**

À la lumière des débats consacrés au rapport du président de la CHy et aux rapports des membres du Groupe de travail consultatif, les participants ont examiné la question du bénévolat dans les travaux de la Commission. Ils ont relevé que les contributions bénévoles des experts jouaient un rôle essentiel dans le succès des activités de la Commission et ont encouragé les Membres à faciliter la participation de ces experts aux travaux de la CHy. La Commission a exprimé sa gratitude aux experts qui ont apporté leur contribution à l'exécution de diverses activités pendant l'intersession.

Aux Membres de la Commission d'hydrologie (CHy-190)

#### **4. Adoption du cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie**

Aux termes de sa résolution 1 (CHy-XIII), la Commission a adopté le cadre de référence de l'OMM pour la gestion de la qualité – Hydrologie qui est exposé dans l'annexe 1/2 de ladite résolution et a inscrit à son programme de travail les activités à entreprendre à cet égard (résolution 7 (CHy-XIII)). Elle a souligné que lorsqu'il s'agit de formuler des pratiques techniques optimales, le cadre de référence en question devrait tenir compte des approches qui ont été développées par d'autres organisations telles que l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Pour faciliter l'élaboration de textes d'orientation technique, l'OMM a signé un accord avec l'ISO qui couvre aussi l'hydrométrie et qui concerne l'élaboration de normes communes. De plus, la Commission a recommandé que le Groupe de travail consultatif examine la possibilité d'établir une politique de révision systématique des documents d'orientation technique.

La Commission a exprimé le souhait que ses membres soient périodiquement informés des progrès accomplis dans la collaboration avec l'ISO, s'agissant notamment de l'élaboration de textes d'orientation technique communs. Elle a aussi encouragé vivement ses membres à apporter leur concours aux organismes nationaux de normalisation pour élaborer des normes qui présentent un intérêt particulier pour les SHN. Par ailleurs elle a demandé que ses membres soient tenus au courant des progrès réalisés dans la définition d'un cadre de référence pour la gestion de la qualité dans le domaine de l'hydrologie.

##### *Processus d'examen collégial*

Suite à l'adoption d'un cadre de référence pour la gestion de la qualité dans le domaine de l'hydrologie, la Commission a décidé que les publications devant servir de textes d'orientation technique pour les membres devraient être soumises à un examen collégial poussé avant de pouvoir être considérées comme des éléments de base d'un système de gestion de la qualité. C'est pourquoi elle a adopté un processus d'examen collégial actualisé pour lesdites publications, qui est décrit dans l'annexe 2/2 de sa résolution 1 (CHy-XIII). La Commission a estimé qu'il fallait charger l'un des membres de son Groupe de travail consultatif de s'occuper des publications et de revoir le formulaire standard à utiliser par les examinateurs ainsi que les notes à leur intention compte tenu de cette nouvelle résolution.

##### *Notion de publications obligatoires*

Conformément à la résolution 26 (Cg-XV) sur le Programme des publications pour la quinzième période financière, les publications de l'Organisation se répartissent en deux grandes catégories:

- a) Les publications obligatoires, définies par la Convention de l'Organisation météorologique mondiale, le Règlement général ou certaines décisions du Congrès, qui sont financées directement sur les fonds alloués au Programme des publications;
- b) Les publications d'appui aux programmes telles que les notes techniques de l'OMM, les rapports sur la planification de la Veille météorologique mondiale, les rapports sur l'hydrologie opérationnelle, les rapports sur les questions relatives aux sciences de la mer, les rapports spéciaux sur l'environnement et la série bleue des publications didactiques de l'OMM, pour lesquelles des fonds sont alloués au titre des programmes scientifiques et techniques correspondants.

Après avoir examiné ces questions eu égard au cadre de référence de l'OMM pour la gestion de la qualité, la Commission a jugé nécessaire de revoir cette classification, qui est essentiellement fondée sur le financement des publications, et a formulé des recommandations en ce sens.

### *Élaboration de normes*

La Commission est convenue que les SMHN devraient participer aux activités de l'ISO par l'intermédiaire des organismes nationaux compétents et aider l'OMM à élaborer des normes communes avec l'ISO.

### *Analyse de l'incertitude*

Reconnaissant que les processus hydrologiques comportent des incertitudes qui se répercutent sur les données et les produits correspondants et qu'il est impossible de les éliminer complètement, la Commission a demandé à son Groupe de travail consultatif de poursuivre l'évaluation des cadres de référence pour l'analyse d'incertitude et la compilation de textes fournissant des informations sur les limites/incertitudes liées aux produits, par exemple aux prévisions hydrologiques.

## **5. Évaluation de l'efficacité des équipements utilisés pour la mesure de l'écoulement**

Le projet visant à évaluer l'efficacité des appareils de mesure de l'écoulement dans le cadre duquel les SHN seraient encouragés à tester les instruments et les méthodes modernes a été approuvé par la Commission en vertu de sa résolution 4 (CHy-XIII). Au titre de ce projet, les fabricants seraient invités à prêter des instruments et/ou des fonds et les SHN seraient appelés à mettre à disposition le personnel, les équipements et les installations nécessaires pour tester les instruments et les méthodes recensés par les SHN participants. Ces derniers contribueraient à élaborer des plans d'essais et les fabricants à réviser ces plans. Dans certains cas particuliers, l'OMM pourrait envisager de fournir des fonds supplémentaires pour qu'un SHN puisse expérimenter de nouvelles méthodes de mesure du débit. Les SHN participants sont censés mettre à disposition les résultats d'essais qu'ils auront consignés, tandis que les fabricants et les Services hydrologiques nationaux contribueraient à la réalisation d'une contre-expertise des résultats. Les résultats d'essais, y compris les analyses d'incertitude, seraient diffusés sur le site Web du projet et aideraient l'OMM à mettre au point des normes de mesure tant pour les techniques traditionnelles que pour les techniques nouvelles.

## **6. Équipe spéciale intercommissions (CHy, CSB, CCI et CIMO) chargée de mettre en œuvre l'Initiative sur la prévision des crues**

Aux termes de sa résolution 3 (CHy-XIII), la Commission a décidé de compléter la Stratégie et Plan d'action concernant l'Initiative sur la prévision des crues par un plan d'activité détaillé qui aidera les Membres à établir des systèmes de prévision des crues et d'étudier la possibilité de constituer une équipe intercommissions comprenant des représentants de la CHy, de la CSB, de la CCI et de la CIMO pour la mise en œuvre de l'Initiative sur la prévision des crues.

## **7. Création d'un service d'assistance pour la gestion des crues**

En vertu de sa résolution 3 (CHy-XIII), la Commission a aussi décidé de favoriser la création d'un service d'assistance pour la gestion intégrée des crues afin de permettre aux Membres d'élaborer une politique et une stratégie en la matière et de renforcer leurs capacités à cet égard.

## **8. Prévision des situations de sécheresse hydrologique (CMAg, CCI et CHy)**

La Commission a jugé nécessaire de mettre au point des prévisions hydrologiques saisonnières à annuelles pour le suivi des sécheresses et d'élaborer des recommandations concernant les meilleures modalités d'action à cet effet. Elle a noté que la Commission de

météorologie agricole (CMAg), qui est chargée des activités de prévision et de gestion de la sécheresse, avait mis en place un groupe de gestion de la sécheresse. La Commission a estimé qu'une collaboration étroite avec la CMAg et la CCI serait des plus utiles en vue de mettre au point les moyens adéquats pour la prévision et le suivi des situations de sécheresse hydrologique.

**9. Renforcement du GTN-H pour la fourniture de données hydrologiques à des fins climatologiques**

Aux termes de sa résolution 4 (CHy-XIII), la Commission a recommandé de renforcer encore les activités menées dans le cadre du GTN-H et d'autres initiatives de la CHy en vue d'assurer une diffusion satisfaisante des données et informations hydrologiques se rapportant au climat aux fins de recherches et d'applications climatologiques et de l'adaptation à la variabilité du climat et aux changements climatiques dans le secteur de l'eau.

**10. L'information hydrologique à l'appui de la recherche hydrologique et climatologique**

La Commission a décidé qu'elle devait prendre une part active à l'initiative de l'OMM visant à encourager la diffusion d'informations climatologiques et hydrologiques à l'appui de la recherche dans ce domaine et en faveur de l'adaptation à l'évolution et à la variabilité du climat, et s'attacher à obtenir des informations en retour de la part des milieux hydrologiques.

**11. Contribution de la communauté hydrologique à la formulation du Plan stratégique dans le cadre des délibérations des conseils régionaux**

En vertu de sa recommandation 1 (CHy-XIII), la Commission a encouragé la communauté hydrologique de l'OMM à saisir toutes les occasions de faire des propositions et des suggestions classées par ordre de priorité concernant la formulation du Plan stratégique pour la période 2012-2015, par exemple dans le cadre des délibérations d'autres instances de l'OMM telles que les conseils régionaux et leurs groupes de travail d'hydrologie.

**12. État d'avancement du programme WHYCOS**

La Commission a salué les nets progrès accomplis dans la mise au point de nouveaux projets HYCOS et la réalisation de projets existants dans les différentes régions, et le renforcement des capacités des SHN qui en a résulté. Combinée au développement général des capacités des SHN dans divers domaines, l'approche adoptée, qui est axée non seulement sur le renforcement des réseaux mais aussi sur les besoins du bassin ou de la région considérés, a beaucoup contribué à attirer des partenaires financiers. La Commission a aussi fait valoir que l'OMM devait continuer de collaborer avec les partenaires et bailleurs de fonds potentiels pour mettre au point de nouveaux projets HYCOS et soutenir les projets existants. Il s'agit en effet d'améliorer l'évaluation des ressources en eau et la prévision hydrologique, de favoriser l'adaptation à la variabilité du climat et aux changements climatiques et de renforcer les capacités de gestion des ressources en eau dans les différents bassins.

**13. INFOHYDRO**

La Commission a exhorté les Membres à ne pas ménager leurs efforts pour fournir toutes les informations demandées dans le questionnaire INFOHYDRO. En effet, c'est seulement si l'on dispose d'un large éventail de réponses de SHN provenant de toutes les Régions de l'OMM et représentant différents niveaux de développement que l'on pourra évaluer correctement l'état des réseaux hydrologiques de la planète. La Commission et le Secrétariat pourront alors définir une stratégie et préparer une campagne de sensibilisation en vue de renforcer ces réseaux hydrologiques.

**14. Révision de la Stratégie de l'OMM en matière d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau**

La Commission a décidé que la Stratégie révisée de l'OMM en matière d'enseignement et de formation professionnelle dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau, telle qu'elle figure dans l'annexe 1 de la résolution 5 (CHy-XIII), devrait orienter les activités conduites dans ce domaine par l'Organisation pendant la période 2009-2012. Elle a noté que le Groupe de travail consultatif avait exprimé le souhait de privilégier une approche plus intégrée, plus ciblée et plus anticipative de l'enseignement et de la formation professionnelle en matière d'hydrologie et de mise en valeur des ressources en eau.

**15. Avenir du SHOFM**

La Commission a aussi décidé, en vertu de sa résolution 6 (CHy-XIII), de demander à son Groupe de travail consultatif d'élaborer, d'ici décembre 2009, un plan d'action et son échéancier pour les modifications qu'il est envisagé d'apporter au SHOFM, compte tenu des solutions nouvelles pour l'avenir du SHOFM.

**16. Établissement d'un document sur les techniques d'enseignement mixte**

La Commission a aussi demandé au Groupe de travail consultatif de préparer un document sur les possibilités de recourir aux techniques d'enseignement à distance et d'enseignement mixte dans le domaine de l'hydrologie et des ressources en eau, sur la base de l'expérience acquise à ce jour au sein du PHRE.

**17. Projet pilote intitulé «Mise en place d'un réseau hydrologique mondial pour les besoins du SMOC»**

La Commission a examiné la demande de l'Équipe spéciale du Conseil exécutif pour l'intégration des systèmes d'observation de l'OMM visant à entreprendre le projet pilote intitulé «Mise en place d'un réseau hydrologique mondial pour les besoins du SMOC». En vertu de sa résolution 6 (CHy-XIII), elle a décidé d'arrêter en conséquence un paquet de mesures et a demandé au Groupe de travail consultatif de définir lesdites mesures. Il s'agirait d'énoncer clairement les questions et les finalités scientifiques en tenant compte d'initiatives connexes comme celles relatives à la prévision dans les bassins non jaugés, l'expérience GEWEX relevant du PMRC et le programme WHYCOS. Il conviendrait en outre d'adopter ou d'envisager d'autres approches, géostatistiques notamment, pour obtenir les données et les informations nécessaires en regard de ces questions et finalités scientifiques. La Commission a souligné la nécessité d'échanger avec toutes les parties concernées les données et les informations obtenues dans ce contexte.

**18. Examen par le Groupe de travail consultatif et le SMOC des besoins en matière d'échange de données à l'échelle régionale et mondiale**

La Commission a aussi encouragé les Membres à échanger régulièrement leurs données à l'échelle régionale et mondiale pour les besoins de la recherche, à des conditions analogues à celles définies dans la résolution 25 (Cg-XIII).

**19. Projet pilote du SIO**

En vertu de sa résolution 6 (CHy-XIII), la Commission a décidé de tirer parti du Système d'information de l'OMM (SIO) pour la diffusion d'informations et des métadonnées associées dans le cadre du Système d'indications relatives aux crues éclair et d'élaborer un projet pilote au titre du SIO en même temps que le projet Pacific-Hycos et/ou toute autre composante HYCOS.

## 20. OPACHE

Aux termes de sa résolution 7 (CHy-XIII), la Commission a reconduit ses OPACHE (listes non limitatives d'experts de la CHy) et a prié instamment les Membres de désigner des experts supplémentaires susceptibles de faire partie des OPACHE et de faciliter la tâche aux membres des OPACHE qui souhaitent contribuer bénévolement aux activités de la Commission.

## 21. Composition du Groupe de travail consultatif

En vertu de sa résolution 8 (CHy-XIII), la Commission a aussi reconduit son Groupe de travail consultatif et a adopté son programme de travail pour la période 2009-2012 (annexe). La composition du Groupe de travail consultatif est la suivante:

Fonction	Nom	Pays
Président	M. Bruce Stewart	Australie
Vice-président	M. Julius Wellens-Mensah	Ghana
Question étudiée	Responsable	
Évaluation des ressources en eau	Mme Jeanne Balonishnikova	Fédération de Russie
Prévision et prédétermination hydrologiques	M. Zhiyu Liu	Chine
Prévision et prédétermination hydrologiques	M. Guido Van Langenhove	Namibie
Eau, climat et gestion des risques	Mme Ann Calver	Royaume-Uni
Cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie	M. Harry Lins	États-Unis d'Amérique
Cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie	Mme Zsuzsanna Buzás	Hongrie
WIGOS et SIO	M. Antonio Cardoso Neto	Brésil

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



(Bruce Stewart)

Président de la Commission d'hydrologie

**ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE**  
=====

CLW/HWR/CHy, ANNEXE

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CHy POUR 2009-2012**

**Thèmes**

Le programme de travail de la Commission d'hydrologie portera sur les quatre grands thèmes ci-après, qui relèvent du mandat de l'OMM:

1. **Cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie**
2. **Évaluation des ressources en eau**
3. **Prévision et prédétermination hydrologiques**
4. **Eau, climat et gestion des risques**

Les activités se rapportant à chacun des thèmes sont énumérées ci-dessous par ordre de priorité. Lors de l'élaboration de ces activités, il sera tenu compte des questions d'ordre transsectoriel mentionnées à la fin de la présente annexe. La contribution des résultats attendus dans chaque domaine thématique aux Résultats escomptés de l'OMM est aussi indiquée.

**Thème 1 – Cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie**

**Liste des activités**

- a) Parachever l'élaboration du Manuel sur la surveillance de la qualité de l'eau (vérifier la présence d'indications sur les technologies pertinentes de transmission de données);
- b) Élaborer et publier des documents d'orientation concernant la définition et la mise en œuvre d'un système de gestion de la qualité pour les SHN;
- c) Examiner des textes à inclure dans le Règlement technique (OMM-N° 49);
- d) Mettre en œuvre un projet d'évaluation des performances des instruments et techniques de mesure de l'écoulement selon les normes établies par l'OMM, sur la base de la proposition de projet élaborée pendant l'intersession précédente;
- e) Élaborer des normes, des formes de présentation et des protocoles en matière de transfert de données;
- f) Assurer le suivi des progrès et appuyer la mise au point de nouvelles technologies dans le domaine de la surveillance hydrométrique;
- g) Élaborer un Manuel d'évaluation des crues de projet;
- h) Élaborer des documents d'orientation sur les effets de l'envahissement par la végétation et de la présence de glaces sur les mesures de l'écoulement et les courbes d'étalonnage;
- i) Élaborer un Manuel sur la surveillance des glaciers et des champs de neige.
- j) Assurer la préparation d'une conférence internationale d'hydrométrie.

**Résultats attendus – Contribution aux Résultats escomptés 3 et 4**

- a) Un système agréé de gestion de la qualité pour les SHN;
- b) Une version actualisée du Règlement technique se rapportant à la CHy, où soient définies les fonctions et les responsabilités des SHN;
- c) Une meilleure compréhension de la qualité et des performances des instruments et techniques de mesure de l'écoulement;

- d) Des documents d'orientation supplémentaires pour les SHN dans les domaines de la surveillance de la qualité de l'eau, de la mesure du débit et de l'évaluation des crues de projet;
- e) La détermination (matériel) et l'élaboration (logiciel) de techniques propres à satisfaire les besoins des SHN en matière d'hydrométrie, et notamment de mesure et d'évaluation du débit;
- f) Des normes, formes de présentation et protocoles pour le transfert des données et informations hydrologiques.

## **Thème 2 – Évaluation des ressources en eau**

### ***Liste des activités***

- a) Parachever l'élaboration du Manuel d'évaluation des ressources en eau (s'assurer qu'il traite de l'interface eaux souterraines/eaux de surface, de l'utilisation de la télédétection et de la modélisation et de l'application aux zones protégées, qu'il prend en compte les autres documents pertinents disponibles et qu'il comporte les renvois nécessaires vers le Manuel UNESCO/OMM) (une contribution au Cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie);
- b) Fournir des éléments d'information appropriés à l'élaboration d'évaluations aériennes améliorées de l'évaporation et de l'évapotranspiration (en coopération avec la CCI) et de l'humidité du sol;
- c) Élaborer des documents d'orientation sur l'état actuel de la planification et de l'optimisation des réseaux, y compris l'utilisation de modèles.
- d) Élaborer une note d'information sur les besoins en matière d'écoulement écologique et sur l'évaluation écologique, compte tenu des activités d'autres groupes;
- e) Élaborer des documents d'orientation sur l'état actuel de l'estimation de la teneur en eau de la neige.

### ***Résultats attendus – Contribution au Résultat escompté 3***

- a) La fourniture aux SMHN d'outils et de techniques d'évaluation des ressources en eau (superficielles et souterraines), afin d'en faciliter la gestion durable;
- b) Un Manuel d'évaluation des ressources en eau;
- c) Une efficacité accrue des activités de la CHy grâce à une coopération et une coordination appropriées avec les autres groupes et organismes concernés;
- d) Des évaluations améliorées de l'évaporation et de l'évapotranspiration, de l'humidité du sol et de la teneur en eau de la neige;
- e) De meilleurs éléments d'orientation pour la planification des réseaux.

## **Thème 3 – Prévision et prédétermination hydrologiques**

### ***Liste des activités***

- a) Parachever l'élaboration du Manuel de prévision des crues (une contribution au Cadre de référence pour la gestion de la qualité – Hydrologie);
- b) Favoriser le renforcement des capacités dans l'utilisation du Manuel sur les débits d'étiage;
- c) Formuler des avis et apporter un soutien pour ce qui concerne les projets liés au Système d'indications relatives aux crues éclair et au Réseau ibéro-américain de surveillance et de prévision des phénomènes hydrométéorologiques (PROHIMET), compte tenu des autres initiatives prises dans ce domaine;
- d) Formuler des avis et assurer un suivi pour ce qui concerne la mise au point et la mise en application du Système mondial d'annonce des crues;

- e) Évaluer le degré d'efficacité des systèmes perfectionnés de prévision numérique du temps en matière de prévision des crues (par exemple au moyen d'études de cas);
- f) Élaborer des documents d'orientation au sujet de la prévision des débits saisonniers, y compris la quantification des incertitudes (en corrélation avec le thème «Eau, climat et gestion des risques»);
- g) Faire le point de la situation et fournir des éléments d'orientation en ce qui concerne l'estimation quantitative des précipitations, la prévision quantitative des précipitations et la prévision quantitative probabiliste des précipitations;
- h) Élaborer des éléments d'orientation pour l'exécution d'une comparaison concernant l'utilisation de modèles de prévision des crues à titre opérationnel (en tenant compte des exercices précédents);
- i) Formuler des avis et donner des orientations pour les questions relatives à la gestion des risques hydrologiques qui intéressent la Commission.

### **Résultats attendus – Contribution aux Résultats escomptés 3 et 6**

- a) Une amélioration des capacités des SMHN en matière de prévision des crues et des débits d'étiage grâce à l'emploi de nouvelles techniques et à une meilleure assimilation des données dans les modèles hydrologiques;
- b) La coordination des efforts déployés par les modélisateurs (au sein des SMN et des SHN) en vue de collaborer à la mise au point d'une méthode de prévision des crues efficace, fiable et robuste (intégrant l'estimation et la prévision quantitatives des précipitations);
- c) La fourniture d'une assistance et d'éléments d'orientation dans les domaines de la prévention des catastrophes et de la gestion des risques pour aider les SMHN à s'acquitter de leurs fonctions et responsabilités;
- d) Une efficacité accrue des activités de la CHy grâce à une coopération et une coordination appropriées avec les autres groupes et organismes concernés.

### **Thème 4 – Eau, climat et gestion des risques**

#### **Liste des activités**

- a) Parachever le recensement des stations sensibles aux conditions climatiques et l'analyse de leurs données (y compris la collecte des données – avec le concours des centres mondiaux de données sur l'écoulement – et la réalisation d'études sur la détection des tendances);
- b) Élaborer des documents d'orientation sur la mobilisation potentielle des capacités actuelles en matière de modélisation climatique régionale (MCR) pour l'évaluation et la gestion des ressources en eau;
- c) Encourager les activités de sauvetage des données;
- d) Contribuer à l'élaboration de documents d'orientation sur la prévision des débits saisonniers (en liaison avec le thème «Prévision et prédétermination hydrologiques»), y compris la quantification des incertitudes;
- e) Élaborer des documents d'orientation sur les besoins en informations climatologiques des responsables de la gestion des ressources en eau pour les activités opérationnelles, la planification à long terme et la conception;
- f) Élaborer des documents d'orientation sur la prévision des épisodes de sécheresse et la détermination des indices connexes – y compris la quantification des incertitudes.
- g) Élaborer des documents d'orientation pour la prise en compte des climats transitoires, de la nature non stationnaire des jeux de données et de l'analyse d'incertitude dans le cadre de l'évaluation des crues de projet.

### **Résultats attendus – Contribution au Résultat escompté 7**

- a) Un réseau international approuvé de bassins fluviaux sensibles au climat;
- b) La réalisation d'études pertinentes et statistiquement fiables des tendances propres aux données hydroclimatiques, en vue de faciliter le processus de décision lié à la gestion durable des ressources en eau et à la prévention des catastrophes;
- c) Une amélioration des indications formulées à l'intention des climatologues et des hydrologues tant au sujet des capacités potentielles de modélisation climatique (saisonniers et décennales) qu'à propos des besoins des hydrologues en informations climatologiques;
- d) Une amélioration des documents et éléments d'orientation pour ce qui concerne le suivi et la gestion des épisodes de sécheresse;
- e) Une efficacité accrue des activités de la CHy grâce à une coopération et une coordination appropriées avec les autres groupes et organismes concernés.

### **Questions de caractère transsectoriel**

Un certain nombre de questions de caractère transsectoriel seront prises en considération lors de l'élaboration du programme de travail, qu'il ne faudra pas perdre de vue lors de la mise en œuvre des activités de programme:

- a) *Bassins fluviaux et aquifères transfrontaliers*  
Il a été établi que les bassins fluviaux et les aquifères transfrontaliers constituaient un domaine d'application essentiel pour nombre des activités envisagées. Par exemple, les méthodes d'évaluation des ressources en eau doivent pouvoir rendre compte de l'interface eaux souterraines/eaux de surface, les systèmes de surveillance doivent être conçus en tenant compte des questions de caractère transfrontalier et les systèmes de prévision des crues doivent être opérationnels dans les bassins fluviaux transfrontaliers.
- b) *Méthodes applicables dans les zones où les données sont rares*  
Les méthodes applicables dans les zones où les données sont rares doivent être recensées et prises en compte dans de nombreux domaines thématiques, dont l'évaluation des ressources en eau, la prévision des crues ou la prévision des débits saisonniers.
- c) *WHYCOS*  
Le système WHYCOS soulève des questions de caractère transsectoriel, puisque tous les projets HYCOS englobent des activités liées à la collecte et à la transmission de données, à la mise au point de systèmes d'information susceptibles de fournir des services ou produits précis et à l'acquisition de connaissances en matière d'évaluation des ressources en eau, de prévision hydrologique, de gestion des crues et de gestion intégrée des ressources en eau. Les activités menées au titre de chacun des thèmes retenus facilitent généralement l'élaboration de documents à l'appui des projets HYCOS. Elles constituent en outre le meilleur moyen de renforcer les capacités sur le plan des ressources humaines et de l'infrastructure dans les SHN.
- d) *Renforcement des capacités*  
Le renforcement des capacités est l'un des principaux résultats escomptés de toutes les activités menées dans le cadre du programme de travail de la CHy, de sorte que ces activités contribueront toutes aux initiatives en matière de renforcement des capacités prises au titre de tous les thèmes retenus.

- e) *Avantages économiques des services hydrologiques*  
À chacun des thèmes correspondront des avantages économiques différents, et les membres devront chercher des occasions de contribuer au recensement des éléments d'information appropriés à l'évaluation des avantages économiques des services hydrologiques propres à ces divers thèmes.
-